

10 jan 2014 -15:56

Appartient à [Conseil des ministres du 10 janvier 2014](#)

Modification de la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant divers arrêtés relatifs à la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat.

Le projet exécute l'avant-projet de loi réformant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat, approuvé par le [Conseil des ministres du 13 septembre 2013](#). Il vise à modifier quatre arrêtés royaux afin de tenir compte des nouvelles dispositions de l'avant-projet de loi, conformément à l'accord du gouvernement qui prévoyait cette réforme afin de répondre aux préoccupations concrètes, dans l'intérêt du justiciable et des autorités administratives.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>